

# PARENTS D'ÉLÈVES CITÉ SCOLAIRE DE L'EDIT—ROUSSILLON

## VOS QUESTIONS !

Êtes-vous une association ou une organisation de parents d'élèves ?

---

Comment devenir membre ?

---

Combien ça coûte ?

---

Dois-je obligatoirement me présenter sur la liste et être élu ?

---

À quelles réunions assiste-t-on lorsque l'on est parent élu ?

---

Comment se prépare l'élection ?

---

Avez-vous des exemples concrets d'actions ?

---

Comment communiquez-vous entre vous ?

---

## NOS RÉPONSES !

Depuis la rentrée 2020 les parents d'élèves ont souhaité être **indépendants** et ne sont donc plus affiliés à une fédération nationale. Cela permet de se libérer de certaines contraintes administratives pour traiter les sujets importants avec les professeurs et l'administration.

---

En début d'année scolaire une réunion d'information sera organisée : c'est notre **Assemblée Générale**. Cette réunion a lieu la première semaine de la rentrée, c'est l'occasion de se faire connaître et de s'inscrire pour devenir parent délégué collègue ou lycée, élu ou non.

---

Rien ! C'est gratuit ! Hormis **le temps que vous pourrez consacrer en fonction de votre emploi du temps**. Nous sommes tous bénévoles donc plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons nous relayer et nous entre-aider !

---

Non !

Les **parents élus** sont les parents qui souhaitent siéger aux conseils d'administration et aux différentes commissions.

Les **parents non élus** peuvent être délégués et représenter les parents en conseil de classe, mais également participer à la vie du groupe.

---

Les **parents délégués élus** peuvent participer aux conseils de classe, aux conseils d'administration, et aux différentes commissions : commission éducative - conseil de discipline - conseil de la vie collégienne - comité d'hygiène et sécurité - comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. En tant que parents élus, on ne participe pas à TOUTES les réunions ! Il y a des titulaires et des suppléants, et nous nous arrangeons entre nous pour être toujours suffisamment nombreux selon nos disponibilités.

---

Depuis 2024, les élections se déroulent sur Pronote.

Un message accompagné du fonctionnement vous sera envoyé.

---

Participation et suivi des conseils de classe avec la diffusion d'un questionnaire avant le conseil et un compte rendu après. Courrier au Maire pour signaler des problèmes de sécurité, échanges avec le rectorat, rencontres avec les responsables d'établissement, présence aux différentes commissions. Médiation parents et professeurs / administration. Pétition et organisation de manifestation si nécessaire !

---

Beaucoup par WhatsApp (un groupe collègue et un groupe lycée) et par voie électronique pour communiquer les documents.

---